

# A La Défense, les tours de la discorde

**Les futures tours Hermitage censées culminer à 323 mètres en 2024, soit un mètre de moins que la tour Eiffel, peinent à sortir de terre. Dix ans après le lancement du projet, le promoteur franco-russe Emin Iskenderov défend bec et ongles ses « plus hauts gratte-ciels d'Europe. », pour l'instant empêchés par des recours en justice et des problèmes de financement. Le patron de Paris La Défense, Patrick Devedjian, pense que le projet « finira par être repris » par un groupe international. Décryptage.**

**Louis Delafon**

Elles ambitionnent de devenir le nouvel emblème de la métropole, incontournables dans la skyline du Grand Paris. Les tours jumelles Hermitage Plaza, dessinées par l'architecte britannique Norman Foster, ne domineront pas seulement le ciel parisien, mais celui de toute l'Europe : 323 mètres de haut, soit 16 de plus que le Shard à Londres, l'actuel plus grand gratte-ciel européen. On reste certes loin des records de Dubaï ou Shanghai, mais tout de même. Prudent, ce « World Trade Center parisien » tient à rester plus bas d'un petit mètre que la tour Eiffel, évitant ainsi de froisser quelques susceptibilités. À n'en pas douter, ces tours seront remarquées partout dans le monde... si elles se construisent. Car, présenté en 2009, le projet s'est depuis enlisé dans une guerre judiciaire ultra complexe, se voyant opposer des dizaines de recours. Et de sérieux doutes planent quant au financement de ce chantier pharaonique, estimé à près de trois milliards d'euros. Il a pourtant de quoi séduire. Situé en bordure de Seine, à l'entrée du quartier de La Défense, l'ensemble est composé de deux gratte-ciel torsadés de 85 et 86 étages, et quatre petits bâtiments cumulant au total 260 000 mètres carrés. Le programme prévoit des logements principalement haut de gamme, des bureaux, un hôtel de luxe, des commerces, un restaurant, un bar panoramique, un centre de thalasso, deux piscines... Une dalle piétonne donnant un accès à la Seine est prévue, avec un point d'amarrage des bateaux sur le quai Paul-Doumer. C'est l'entreprise Bouygues, associée au projet depuis le début, qui doit réaliser les travaux. « *Il s'agira d'un espace public novateur, avec une vraie mixité, l'idée étant de créer une destination fonctionnant 24h/24* », s'enthousiasme le promoteur Emin Iskenderov, président de la société russe Hermitage, qui porte le projet. Il prévoit 5 000 emplois indirects lors du chantier et 3 000 emplois directs une fois les tours érigées.

## **80 procédures en justice**

Le site, à Courbevoie (92), est pour l'instant occupé par la résidence des Damiers, trois immeubles années 1970 qui doivent être détruits pour laisser places aux deux géantes. Pour cela, Emin Iskenderov a proposé, dès 2007, de les racheter à leur propriétaire, la société Logis Transports, signant une promesse de vente à 50 millions d'euros. Il s'engage par ailleurs à régler les frais de relogement des locataires. « *Nous avons mis plus de deux ans à voir délivrer notre permis. Il a fallu ensuite affronter près de 80 procédures* », développe-t-il. Son permis est en effet immédiatement attaqué par l'association Vivre à La Défense, regroupant les habitants des Damiers. « *Nous avons relogé 233 familles de façon amiable. Nous n'avons eu que des remerciements* », justifie-t-il. Si la majorité a accepté les propositions de relogement ou d'indemnisations, certains « Gaulois récalcitrants » continuent de se battre : « *Dix-sept familles qui nous ont réclamé 200 000 € chacune pour quitter les lieux* », déplore-t-il.

Illustration : © Hermitage Plaza/Foster+Partners

Retrouvez la suite de l'article dans le dernier numéro du Magazine Grand Paris, disponible en kiosque ou par [abonnement](#)